



Paris, le 22 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Rencontre de Stéphane LE FOLL avec le Commissaire Dacian CIOLOS : Des avancées concrètes qui confirment l'avenir de la filière volaille export française

—

Comme il s'y était engagé, Stéphane LE FOLL a obtenu un rendez-vous auprès du Commissaire européen chargé de l'agriculture Dacian CIOLOS ce vendredi 22 novembre pour évoquer l'avenir de la filière volaille export. Il était accompagné d'une délégation composée de représentants de la filière avicole française (représentant des interprofessions volaille, et des deux opérateurs à l'export Doux et Tilly Sabco) et d'élus.

Le Ministre a rappelé l'importance de cette filière volaille export pour l'équilibre de l'ensemble de la filière française, et pour les territoires puisque les élevages comme les abattoirs représentent des activités économiques primordiales pour la Bretagne où se situent les deux principales entreprises Doux et Tilly Sabco.

Stéphane LE FOLL et la délégation ont mis en avant la nécessité de renouveler le modèle de la filière export suite à la fin des restitutions, en s'appuyant sur trois objectifs : gagner en compétitivité au niveau des élevages et des abattoirs, consolider, développer et diversifier les parts de marchés, et mettre en place des dispositifs pour faire face à la volatilité des prix sur le marché du poulet export.

Stéphane LE FOLL a rappelé les actions engagées au niveau national et les moyens mobilisés pour accompagner la filière :

- Mise en place d'une enveloppe de 4 Millions d'euros d'aide d'urgence *de minimis* pour les fournisseurs des opérateurs à l'export (dispositif finalisé le 21 novembre),
- Mobilisation d'une enveloppe de 7,5 Millions d'euros de subventions aux investissements dans les abattoirs de volailles : les dossiers des deux opérateurs à l'export Doux et Tilly Sabco sont prêts à être pris en compte,

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture



- Activation, avec les régions concernées, des crédits du FEADER pour accompagner les investissements dans la filière et notamment dans les bâtiments d'élevage.

L'enjeu de la réunion était d'obtenir l'appui de la Commission pour la mise en place des dispositifs relevant de sa compétence ou nécessitant son aval :

- **Aides à la promotion** : le Commissaire a accepté, dans le cadre du dispositif communautaire actuel d'appui à la promotion, et sans attendre l'aboutissement d'une réforme plus profonde en cours, de soutenir dès 2014 un programme de promotion des deux opérateurs français à l'export (sur la base d'un programme de certification de la qualité à construire),
- **Fonds de stabilisation des revenus des aviculteurs impliqués dans la filière export** : le Commissaire a confirmé la possibilité de travailler à la mise en place, sur la base des crédits régionaux du FEADER et de cofinancements privés, **d'un fonds de stabilisation des revenus des aviculteurs impliqués dans la filière export**. Il permettrait de prendre en compte les baisses de revenus subies par les producteurs qui font face à une forte volatilité des prix sur les marchés internationaux. La Commission s'est engagée à travailler étroitement avec la filière et les autorités françaises pour constituer ce fonds rapidement et si possible dès le premier trimestre 2014.
- **Une enveloppe exceptionnelle d'aides de la PAC de 15 Millions d'euros** pourra être débloquée en 2014 pour les éleveurs pour soutenir l'amélioration de la qualité des produits exportés.

A l'issue de la réunion, Stéphane LE FOLL a rappelé sa détermination pour activer tous les leviers permettant de donner des perspectives à la filière export : **« je suis convaincu, comme la filière avicole que la filière export a un avenir. Les pouvoirs publics français sont prêts à accompagner la filière pour consolider un nouveau modèle viable : la Commission nous a confirmé aujourd'hui son appui en ce sens. »**

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr